

Compte Rendu du 1er Conseil des élèves

Mardi 12 novembre 2024

Accueil des délégués et félicitations !

Présentation de chaque participant : des délégués ont été élus dans toutes les classes (sauf dans les classes de maternelle). Le délégué est chargé de représenter tous les élèves de sa classe et après la réunion, ils et elles doivent faire le compte-rendu.

Cette année les conseils des délégués seront encadrés à tour de rôle par des maîtresses de l'école. Un calendrier précis des réunions sera distribué début décembre, lors du prochain conseil.

Une invitation personnelle sera adressée à chaque délégué pour rappeler la date chaque prochaine réunion.

Les délégués doivent se munir d'un classeur ou d'un grand cahier pour y coller les comptes-rendus.

Rappel du document intitulé « Règlement de l'école à l'usage des élèves » : il a normalement été distribué à chaque élève de l'école et expliqué en classe.

Pourquoi ce règlement ? : l'adoption d'un règlement à l'usage des élèves doit permettre une meilleure connaissance des règles à respecter. **Ce règlement est à respecter sur le temps de classe mais aussi sur le temps ALAE :** c'est le même règlement qui s'applique à l'école.

Présentation du classeur de régulation : il doit permettre à chacun de mieux se comporter / se sentir à l'école.

Explication de son fonctionnement : les délégués peuvent présenter ce classeur en classe.

Les délégués sont aussi des éco-délégués !

On évoque les actions menées l'année dernière : goûters zéro déchet, poubelles de recyclage, ramassage des déchets.

Certains délégués proposent de donner des recettes de goûters zéro déchet simples. Ces recettes pourraient être mises en ligne sur le blog de l'école.

Rappels de certaines règles de vie commune :

1. Trop de vêtements oubliés dans les cours : prendre soin de ses affaires.
2. Ne pas placer son sac d'école sur les bancs (le matin à l'accueil ou le soir à l'ALAE), ni dans l'espace réservé aux messages clairs près de la fenêtre de la salle des maîtres ni sur les passages des classes dans les couloirs.
3. Tirer la chasse quand on va aux toilettes, se laver les mains et éviter de jeter les papiers par terre, ne pas jeter de papier mouillé.
4. Ranger dans le bac prévu les jeux mis à disposition pendant les récréations.
5. Dans la cour de Pagnol 1 (CE2-CM1-CM2) il y a des zones où les jeux de course et de ballons ne sont pas autorisés : les délégués peuvent rappeler ces zones dans chaque classe.
6. Pour le basket et le ping pong et le préau : les CM1 et CM2 ont demandé des plannings pour réguler les problèmes. Des enfants sont exclus des jeux (les filles ou les débutants ne doivent pas être exclus), les CM2 décident un peu trop pour les CM1. Tous ces problèmes empêchent même parfois de jouer. Les CE2 parlent de problèmes au ping-pong.
7. Les règles décidées par tous en début de partie doivent être respectées pour qu'il n'y ait pas de disputes.
8. Il faut prendre soin du matériel commun.

9. Ne pas venir en récréation derrière les fenêtres des classes donnant sur la cour pour observer les enfants qui travaillent, cela les dérange.
10. Les temps d'écoute du lundi et vendredi midi n'ont plus lieu cette année.

Recueil des demandes des délégués à discuter dans toutes les classes :

- 2ème ballon de basket
- Toilettes extérieures : problème de propreté
- remise en place des plannings pour les zones de jeux
- remise en place des plannings pour nettoyer la cour
- changement de cour le mercredi : à partir de décembre 2024
- réfléchir à des solutions positives plutôt que des interdictions (coopération). Cela pourrait être l'objet du prochain conseil.
- un animal dans l'école
- CE2 : comment régler les problèmes au ping-pong

Information pour M. Icher ou la mairie

- passages piétons plus visibles autour de l'école
- zone végétale ou potager (celui entre la maternelle et la salle blanche est-il toujours à disposition des classes?)
- changer la sonnerie de l'école (voir avec le système des alertes), elle ne s'entend pas bien chez Mme Brunner et trop dans certaines classes.
- possibilité de mettre un onglet recettes de gouters sur le blog

Ordre du jour du prochain conseil (10/12) :

réfléchir à des solutions positives plutôt que des interdictions (coopération).

Baromètre

ambiance jaune

propreté violet